

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

RAPPORT N° 131219-04-FIN

AVANCE DE TRESORERIE SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE ET OSSAU ET ABATTOIR : PROROGATION

M. BEDECARRAX rappelle que par délibération du 28 novembre 2012, notre collectivité avait consenti des avances de trésorerie de 40 000 € pour l'EPL de l'Abattoir du Haut-Béarn et de 20 000 € pour le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe et Ossau.

Les conventions correspondantes stipulaient un remboursement de ces avances de trésorerie au plus tard au 31 décembre 2013.

Cependant, des éléments conjoncturels pour l'Abattoir (crise de la filière viande, plus une rupture conventionnelle d'un agent) et des retards de subventions attendus des partenaires institutionnels pour le Syndicat Mixte des Gaves, nous amènent à proposer une prorogation de ces aides jusqu'au 31 décembre 2014.

Ces éléments seront traduits par un avenant à chacune des conventions précitées.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **PROROGÉ** les avances de trésorerie accordées à l'EPL de l'Abattoir et du Syndicat Mixte des Gaves
- **AUTORISE** le Président à signer les avenants correspondants
- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT